

Toepassing van artikel 51 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie Y. MESSAOUDI, gemeenteraadslid, betreffende de basisschool "Les Goujons".

Y. MESSAOUDI donne lecture du texte suivant :

Y. MESSAOUDI geeft lezing van de volgende tekst:

Cette interpellation fait suite à celle que j'ai faite en février dernier au sujet de l'école fondamentale « Les Goujons ». Par rappel, j'avais fait état de l'insalubrité des locaux. Des enfants ont cours dans des hangars sans fenêtre, etc. La situation était assez urgente et dramatique. Suite à cela, les membres du personnel, les enseignants et la délégation syndicale se sont mobilisés en organisant un arrêt de travail. Le groupe PTB était présent pour les soutenir et entendre leurs témoignages.

Je sais que les bâtiments n'appartiennent pas à la commune mais à la « Fédération Wallonie-Bruxelles ». Il convient toutefois à la commune de proposer des alternatives suite à cette situation d'urgence. On lui avait alors répondu qu'elle allait avoir des retours très prochainement.

Sept mois après, le groupe PTB souhaite obtenir un retour du service « Hygiène » concernant les locaux insalubres de l'école fondamentale « les Goujons ».

- Le service compétent a-t-il finalement pu obtenir l'autorisation d'accéder aux lieux ? Nous n'avons reçu aucun retour à ce sujet.
- Le service sait-il si les travaux de rénovation ont pu être effectués et s'ils sont terminés ?
- Tous les élèves ont-ils finalement cours dans de vrais locaux (ceux qui devaient être rénovés) ? Si non, où les élèves ont-ils cours actuellement ?

Madame l'Échevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord :

Je vous remercie, Madame la Conseillère communale, pour votre interpellation.

J'aimerais rappeler brièvement l'historique de cette situation. En effet, l'année dernière, plusieurs parents ont interpellé notre administration suite à des articles parus dans la presse et sur les réseaux sociaux, quant à l'état suspect de locaux modulaires de l'établissement scolaire.

Vu que ceux-ci étaient implantés dans notre commune, nous avons demandé que notre service « Hygiène » puisse accéder au bâtiment afin de les inspecter.

Le service n'avait pas eu accès aux modulaires car une demande préalable vers la « Fédération Wallonie-Bruxelles » était exigée. En effet, je rappelle que la commune n'est pas le pouvoir organisateur de cette établissement scolaire mais bien qu'il s'agit d'une école du réseau de la « Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Malgré tout, il est de notre responsabilité de garantir la sécurité des enfants sur notre territoire.

C'est ainsi que nous avons envoyé un courrier vers la « Fédération Wallonie-Bruxelles », en demandant l'accès au bâtiment. Ces derniers nous ont répondu par courrier que ces locaux avaient déjà été contrôlés précédemment par le « Service interne de Prévention de Protection de travail » (SIPPT), de leur service propre et en présence de représentants de leur administration et qu'il n'était donc pas nécessaire de multiplier les inspections.

Par ailleurs, des travaux dans de nouveaux locaux pouvant accueillir tous ces enfants devaient se terminer en juin dernier, selon la directrice et le préfet des études. Comme je vous l'avais dit, j'allais suivre cette affaire car la santé des Anderlechtois fait bien sûr partie de mes priorités et de celles du Collège.

C'est ainsi que pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous nous sommes assurés que ces enfants avaient bien déménagé vers des nouveaux locaux. La directrice de l'école m'a garantie personnellement lorsque je m'y suis rendue avec le service « Hygiène », que tous les enfants avaient quitté ce hangar et étaient installés dans de nouvelles classes, dont l'une que j'ai eu l'occasion de voir personnellement.

Par ailleurs, nous avons convenu d'un rendez-vous avec la directrice au courant de la semaine prochaine, avec les services « Hygiène » et « Bâtiments et Logements », afin de visiter le hangar qui posait problème et où donc selon la direction, les enfants ne s'y trouvent plus. Mais également, visiter toutes les nouvelles classes.

Je vous tiendrai informé des conclusions de cette visite.

Y. MESSAOUDI espère quelle sera réellement informée de la suite dans pas trop longtemps. Elle entend que le problème est quasiment réglé et tenait à féliciter l'ensemble des membres du personnel et les enseignants qui se sont mobilisés pour faire un arrêt de travail pour mettre en lumière ce problème. Cela a permis de faire bouger les choses.